

DEMANDE D'AGREMENT

conformément au décret n° 2002-571 du 22 avril 2002
pris pour l'application du 1^{er} alinéa
de l'article 8 de la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001

**Service Départemental à la Jeunesse, à
l'Engagement et aux Sports**

Je soussigné(e), Mme, M.(Nom, Prénom) :

En ma qualité de (préciser votre fonction élective) :

Demande l'agrément au titre des associations de jeunesse et d'éducation populaire pour notre association (indiquer son nom) :

Je certifie que notre association justifie d'au moins 3 ans d'existence, qu'elle relève du champ de la jeunesse et de l'éducation populaire et que ses dispositions statutaires sont conformes à l'agrément JEP.

La présente demande doit être accompagnée de l'ensemble des documents demandés :

- ☐ Le présent formulaire dûment complété et signé ;
- ☐ Une copie du **récépissé de déclaration initiale** à la Préfecture ;
- ☐ Une copie de l'**insertion au Journal Officiel** de l'extrait de la déclaration initiale ;
- ☐ La ou les copies des récépissés des déclarations modificatives (membres, statuts, siège social) ;
- ☐ Les **statuts actuels** de l'association, datés et signés ;
- ☐ Le règlement intérieur, daté et signé, s'il existe ;
- ☐ La composition des instances dirigeantes de l'association (*à compléter sur l'imprimé ci-joint*) ;
- ☐ Les comptes-rendus des **deux dernières assemblées générales** comportant les documents suivants certifiés par le (la) Président(e) :
 - ☐ rapports moraux et financiers des deux derniers exercices ;
 - ☐ rapports d'activités des deux derniers exercices ;
 - ☐ comptes de résultats des deux derniers exercices ;
 - ☐ le budget prévisionnel pour l'année en cours.
- ☐ Le contrat d'engagement républicain daté et signé par l'ensemble des dirigeants de l'association
- ☐ Autre(s) document(s) permettant d'apprécier les activités de l'association.

Je m'engage à informer le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Dordogne, de tous changements majeurs dans le fonctionnement associatif et à lui communiquer régulièrement les informations relatives à ses activités (*au moyen du rapport annuel d'activités par exemple*)

Fait le

à

Signature

Cadre réservé à l'administration

- ☐ demande nouvelle
- ☐ renouvellement
- ☐ dossier complet

☐ Avis défavorable

☐ Avis favorable

N° d'agrément :

Le présent formulaire est à envoyer par courriel avec les pièces à joindre IMPERATIVEMENT en format numérique à : francoise.lajoinie@ac-bordeaux.fr et en copie à : 24.vieasso@ac-bordeaux.fr

L'instruction du dossier débutera lorsque toutes les pièces demandées seront fournies

**TITRE OFFICIEL
DE L'ASSOCIATION**
(+ sigle éventuel)

**BUTS DE
L'ASSOCIATION**

**ADRESSE
DU SIEGE SOCIAL**

ADRESSE COURRIER
(si différente de celle du siège)

TEL

COURRIEL

N° RNA

Site Internet

Code NAF

N° SIRET

Date et lieu de déclaration initiale à la Préfecture

Date de publication au Journal Officiel

(si renouvellement) **Numéro agrément J.E.P. actuel**

**L'association bénéficie-t-elle
d'autres agréments (si oui, lesquels)**

**L'association est-elle affiliée
à une ou plusieurs fédérations
de jeunesse et d'éducation
populaire (si oui, lesquelles) ?**

RAYONNEMENT

- ☐ local
☐ départemental
☐ régional
☐ national

ACTIVITES

- ☐ saisonnières (par période)
☐ régulières (à l'année) ☐

COMPOSITION DES INSTANCES DIRIGEANTES (liste complète des administrateurs ; si nécessaire joindre une page complémentaire)
--

Fonction	NOM, Prénom Date de naissance	Profession	Adresse
			Tél : Courriel :
			Tél : Courriel :
			Tél : Courriel :
			Tél : Courriel :

Nombre de bénévoles actifs :

Nombre de volontaires (service civique, autres) :

Nombre de salariés : **soit en Equivalents Temps Plein :**

Nombre de stagiaires :

Nombre de partenaires :

ADHERENTS ET NON ADHERENTS

Adhérents				Non adhérents			
Nombre de mineurs		Nombre de majeurs		Nombre de mineurs		Nombre de majeurs	
Garçons	Filles	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Hommes	Femmes

RAPPORT SUCCINT D'ACTIVITES

Présentation générale des activités

Présentation détaillée des activités

Nature des activités	Lieu	Jour et horaire	Responsable	Nombre d'adhérents

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Cet agrément ne peut être délivré qu'aux associations qui justifient **d'au moins 3 ans d'existence.**
- Le silence gardé pendant 4 mois par l'autorité administrative à compter de la réception de la demande d'agrément vaut décision implicite de rejet de la demande.
- L'agrément peut être retiré lorsque l'association ne justifie plus du respect des conditions prévues pour son obtention ou pour motif grave, notamment pour tout fait contraire à l'ordre public.
- L'instruction du dossier est faite par le service à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

L'agrément est délivré par le rectorat de la région académique. En cas de refus, celui-ci sera notifié à l'association et motivé.

